

plus d'une occasion elle emploiera son crédit au service de l'Oratoire (19). C'est elle qui reçut la dépouille mortelle de son oncle, lorsque, de son siège archiépiscopal, il passa dans cette seconde demeure, en attendant la troisième, après la résurrection.

Mgr de Villeroy était mort, comme nous l'avons dit, dans l'hôtel du Gouvernement, sur les deux heures du matin, le mercredi 3 juin 1693. Le Chapitre primatial de Saint-Jean, assemblé dès la première heure de ce même jour, régla la date et l'ordre des funérailles et nous ne pouvons mieux faire que de rapporter la délibération elle-même; la pièce en vaut la peine :

« Ce Chapitre extraordinaire de l'Eglise de Lion a été tenu et célébré le mercredi troisième jour de juin, sur les

(19) M<sup>me</sup> de Villeroy, religieuse carmélite, a obtenu des dames de Saint-Pierre, quittance d'un demi lod qu'on leur devait, ce qui pouvait aller à 150 livres. *Juillet 1709.*

*Année 1710.* — Messieurs les Prévôt des marchands et Echevins ont donné à cette maison une rente annuelle de 300 livres par contrat. Cette rente nous a été donnée pour nous dédommager du reculement de notre maison du Grand Cameau, sur rue Neuve et pour la place qu'on laissera devant notre église, lorsqu'on l'achèvera. Ce qui n'a été inclus dans l'acte que pour autoriser ce dédommagement qui est beaucoup au-delà de ce qu'on a coutume d'accorder. Nous devons cette grâce à M<sup>me</sup> de Villeroy, carmélite.

*Année 1715.* — Eglise : Chasuble de velours vert avec de gros galons d'or; chasuble de velours violet avec de beaux galons d'or : don de M<sup>me</sup> de Villeroy, religieuse carmélite. Elle ne cesse de nous faire du bien et de nous donner des marques de l'amitié sincère et vive dont elle veut bien nous honorer; nous ne saurions aussi lui marquer d'une manière trop éclatante notre parfait respect.

Archives départ. du Rhône, *Fonds de l'Oratoire*. Cahier de visites. Fondations.